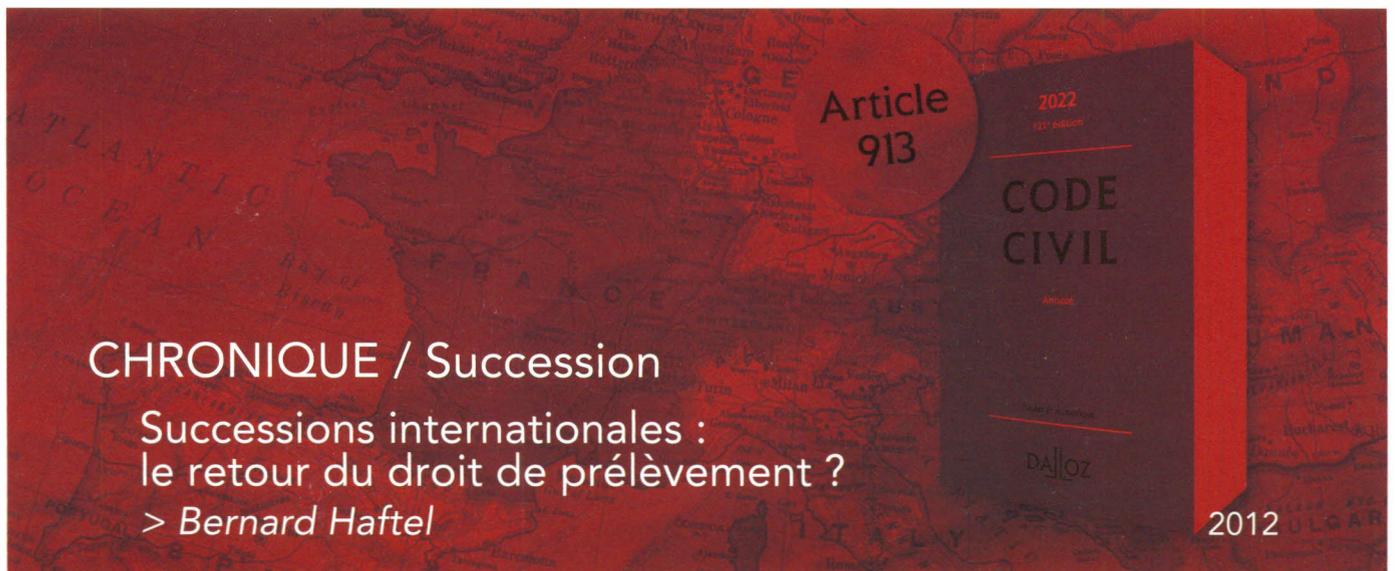


Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
11 novembre 2021
n° 39 / 7928^e
pages 2001 à 2040



CHRONIQUE / Succession

Successions internationales :
le retour du droit de prélèvement ?

> Bernard Haftel

ÉDITORIAL

2001 Le féminisme du langage, *Philippe Jestaz*

ACTUALITÉS

- 2004 Biens culturels spoliés (persécutions antisémites) : présentation d'un projet de loi
- 2005 Mandat (responsabilité du mandant) : manœuvres dolosives du mandataire
- 2006 Détention (communication avec l'avocat) : constitutionnalité du régime
- 2007 Cycle de conférences (Cour de cassation) : l'office du juge et l'État de droit

POINTS DE VUE

- 2008 Aux armes citoyens ! Réflexions sur la portée juridique de l'intégration de La Marseillaise dans la Constitution, *Vincent Heuzé*
- 2010 Pour un « droit à la preuve » en matière d'ordonnance de protection, *Aurore Boyard et Fabrice Defferrard*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2017 **Panorama** : Droit uniforme de la vente internationale de marchandises, *Claude Witz, Ben Köhler et Francis Limbach*
- 2028 **Notes** : Délit de diffusion d'images ou de paroles à caractère sexuel, *note sous Cons. const., 30 sept. 2021, Stéphane Detraz*
- 2032 La prescription de l'action du vendeur contre le fabricant ne rend pas irrecevable l'acquéreur à agir en garantie des vices cachés contre son vendeur, *note sous Civ. 1^{re}, 8 avr. 2021, Charles-Édouard Bucher*
- 2036 Juridiction pénale, statut civil coutumier et intérêts civils, *note sous Crim. 1^{er} juin 2021, Youssef Guenzoui*

ENTRETIEN

- 2040 Théo Ducharme – Proposition de loi tendant à permettre l'examen par le Parlement de la ratification de l'ordonnance du 2 juin 2021

DAJLOZ



Version numérique incluse*



322139



9 17 82993 122139 6

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPOINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Novembre 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Philippe Jestaz

2001

Le féminisme du langage



ACTUALITÉS

2004

DROIT DES AFFAIRES

Propriété intellectuelle

Dessin et modèle (communautaires) :
carrosserie d'une voiture de sport,
CJUE 28 oct. 2021

2004

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Biens culturels spoliés (persécutions antisémites) :
présentation d'un projet de loi

Contrat-Responsabilité-Assurance

Mandat (responsabilité du mandant) :
manœuvres dolosives du mandataire,
Cass., ch. mixte, 29 oct. 2021

2005

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Gel et confiscation (produits du crime) :
biens illégalement acquis,
CJUE 28 oct. 2021

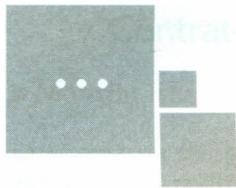
Détention (communication avec l'avocat) :
constitutionnalité du régime,
Cons. const., 4 nov. 2021

2007

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Cycle de conférences (Cour de cassation) :
l'office du juge et l'État de droit



POINTS DE VUE

2008 Aux armes citoyens ! Réflexions sur la portée juridique de l'intégration de La Marseillaise dans la Constitution par Vincent Heuzé

2010 Pour un « droit à la preuve » en matière d'ordonnance de protection par Aurore Boyard et Fabrice Defferrard



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

2012 Successions internationales : le retour du droit de prélèvement ? par Bernard Haftel

PANORAMA

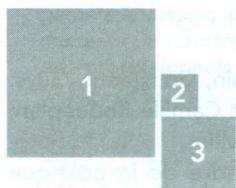
2017 Droit uniforme de la vente internationale de marchandises janvier 2020 – juin 2021 par Claude Witz, Ben Köhler et Francis Limbach

NOTES

2028 Délit de diffusion d'images ou de paroles à caractère sexuel, note sous *Cons. const.*, 30 sept. 2021 par Stéphane Detraz

2032 La prescription de l'action du vendeur contre le fabricant ne rend pas irrecevable l'acquéreur à agir en garantie des vices cachés contre son vendeur, note sous *Civ. 1^{er}*, 8 avr. 2021 par Charles-Édouard Bucher

2036 Jurisdiction pénale, statut civil coutumier et intérêts civils, note sous *Crim. 1^{er}* juin 2021 par Youssef Guenzoui



ENTRETIEN

2040 Théo Ducharme – Proposition de loi tendant à permettre l'examen par le Parlement de la ratification de l'ordonnance du 2 juin 2021

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

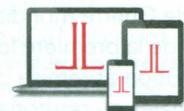
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr